

M^{me} GARCIA VIDAL Madeleine
candidate aux Elections Muni-
cipales et Communautaires de
St Hippolyte du 23 Mars 2014

St Hippolyte le 18 Mars 2014

à

Monsieur Edmond Marlé,
secrétaire de l'Association
"Saint-Hippolyte Environnement"

Monsieur,

Candidate aux Elections Municipales,
ma position en matière d'environnement est très
claire = tolérance zéro en matière de pollution, pro-
tection de la santé, du cadre de vie des Hippolytains,
des cultures et de la mappe phréatique afin de présen-
ver l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Une issue favorable à la liste que je mène
"Un Nouvel Elan pour Saint-Hippolyte" au terme du
scrutin du 23 Mars nous amènera à :

- Exiger de Monsieur le Préfet la création
d'une Commission de Suivi du Site avec des
élus des deux communes concernées et représentants.

d'associations environnementales.

- limiter les zones de l'"écopole" à ce qu'elles sont aujourd'hui, d'autant plus que certaines des fiches environnantes seront retenues pour la création des futurs ateliers communaux.

- mettre en place un observatoire de nuisances olfactives concernant la plateforme d'exploitation gérée par Veolia avec obligation de ne traiter que des déchets verts.

- ne pas renouveler ce bail en 2019 si les odeurs persistent, les riverains n'ayant pas à subir les effets secondaires de ce type d'exploitation, les nuisan-

- ces dues au non respect des mesures préfectorales depuis l'ouverture du site.

- Concernant le casier d'amiante lié, ayant constaté preuves photographiques à l'appui, le non respect des règles inscrites au cahier des charges quant à l'enfouissement, saisi Monsieur le Préfet pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral cité, et, si nécessaire, saisi le Tribunal Administratif.

Les actions conjuguées menées et par la Municipalité et par l'Association "Saint-Hippolyte Environnement" nous permettront de contrôler et d'améliorer notre environnement.

Cordialement,

Mme Garcia-Vidal